



**Transmettez
vos résultats...
Et non votre ITS**
(infection transmissible sexuellement)



Winnipeg Regional
Health Authority
Caring for Health

Office régional de la
santé de Winnipeg
À l'écoute de notre santé

Une **infection transmissible sexuellement (ITS)** est une infection qui se transmet d'une personne à l'autre lors de rapports sexuels (vaginaux, oraux ou anaux). L'ITS peut provenir de la dernière personne avec laquelle vous avez eu un rapport sexuel ou de quelqu'un d'autre dans votre passé. Certaines personnes sont atteintes d'une ITS depuis longtemps sans le savoir.

Apprendre que vous avez une ITS...

Certaines personnes présentent des symptômes, alors que d'autres n'en ont pas. Le seul moyen de savoir exactement si vous avez une ITS, c'est de passer un test de dépistage. Ce test est gratuit et représente un choix sain. Quand on apprend qu'on a une ITS, il est normal de ressentir de l'étonnement, de la confusion, de la colère, d'être dans le déni ou sous le choc.

Aujourd'hui, toutes les ITS peuvent être **soignées ou guéries.**

Les ITS sont courantes.

Si vous avez une ITS, vous n'êtes pas un cas isolé.

Transmettez vos résultats... Et non votre ITS

Pourquoi informer mon ou ma partenaire ?

Si vous avez une ITS, il est possible que la personne avec laquelle vous avez eu un rapport sexuel l'ait aussi. Si elle est infectée et n'est pas traitée, la personne pourra :

- tomber malade ;
- infecter d'autres personnes ;
- vous réinfecter si vous avez de nouveau un rapport sexuel avec elle.

Comment puis-je me préparer à informer mon ou ma partenaire des résultats d'un test de dépistage ?

Il peut être difficile d'annoncer à quelqu'un que vous avez une ITS. Avant de le faire, apprenez tout ce que vous pouvez sur celle-ci. Demandez à un prestataire de soins de santé :

- quel est le nom de l'ITS ;
- quel est le remède ou le traitement ;
- comment se transmet l'ITS ;
- comment éviter de la transmettre ou qu'on vous la retransmette ;
- comment annoncer à quelqu'un que vous avez une ITS ;
- les brochures et dépliants que vous pouvez consulter sur l'ITS ;
- les sites Web recommandés sur le sujet.

Pratiquez ou écrivez ce que vous voulez dire.

Comment informer mon ou ma partenaire ?

Pour informer votre partenaire, vous devez avant tout vous sentir en sécurité. Parlez-lui en privé, quand vous serez calme. Choisissez la manière qui vous convient. Certaines personnes décident de le faire en présence d'un membre de la famille, d'un(e) ami(e), d'une infirmière, d'un médecin ou d'un chef religieux en qui elles ont confiance.

Voici des façons de faire part de vos résultats :

- en personne ;
- par téléphone ;
- par courriel ou message texte.
N'oubliez pas que les courriels ou textes ne sont pas tous confidentiels ;
- en demandant à quelqu'un en qui vous avez confiance de le faire pour vous.

« Je dois te dire quelque chose d'important ».

« Il y a quelque chose dont nous devons parler ».

« J'ai (peur) ou je suis (mal à l'aise, inquiet, inquiète), mais il faut que je te dise quelque chose ».

« J'ai remarqué certains symptômes. Je crois qu'ils proviennent de nos rapports sexuels. As-tu remarqué quelque chose ? Je crois que nous devrions consulter un médecin ».

Qu'est-ce qui me faciliterait la tâche ?

- Parlez de tout ce que vous savez sur l'ITS.
- Laissez la personne parler et poser des questions.
- Restez calme. Ce que vous lui dites est tout nouveau pour votre partenaire.
- La personne peut être surprise, bouleversée ou fâchée ; si vous vous sentez en danger, quittez les lieux.

Que puis-je lui dire d'autre ?

- le nom de l'ITS ;
- comment se transmet l'ITS ;
- les symptômes ;
- pourquoi il est important de passer un test de dépistage et se faire soigner ;
- où aller pour passer le test et se faire soigner ;
- offrir à la personne de l'accompagner à la clinique ;
- lui fournir des brochures, l'adresse de sites Web et des numéros de téléphone utiles.

Je crains d'informer mon ou ma partenaire. Y a-t-il quelqu'un d'autre qui puisse le faire ?

Si vous ne pouvez pas dire à quelqu'un que vous avez une ITS, une infirmière de la santé publique pourra le faire pour vous. Toutefois, elle le fera **seulement** si vous avez le VIH, la syphilis, la gonorrhée ou la chlamydia.

L'infirmière de la santé publique comprend qu'il peut être dangereux d'informer certaines personnes. Elle téléphonera à votre partenaire pour lui dire de passer un test de dépistage des ITS et lui fournir certains renseignements sur la santé sexuelle. L'appel téléphonique est confidentiel, et l'infirmière ne révélera ni votre nom ni aucune information à votre sujet.

À Winnipeg, vous pouvez joindre une infirmière de la santé publique en composant le **204-250-8504**.

Réponses aux questions courantes

Combien de personnes sont atteintes d'une ITS ?

Des milliers de personnes au Manitoba contractent une ITS chaque année. Beaucoup d'entre elles ne le sauront pas à moins de passer un test.

Quelles ITS sont les plus courantes et lesquelles peuvent être soignées ou guéries ?

Les ITS sont causées principalement par des virus, des bactéries et des parasites (petits insectes).

Peuvent être guéries	Peuvent être soignées (non guéries)
Chlamydia	VIH
Gonorrhée	Herpès génital
Syphilis	Verrues génitales
Trichomonase	

La gale, le pou pubien (morpion), les infections vaginales et l'hépatite A, B, et C peuvent aussi se transmettre pendant les rapports sexuels. Consultez un prestataire de soins de santé pour obtenir des renseignements sur le traitement.

Comment savoir si j'ai une ITS ?

Le seul moyen est de passer un test de dépistage dans une clinique.

Comment savoir si j'ai une ITS ?

Le seul moyen est de passer un test de dépistage dans une clinique. Beaucoup de gens ne savent pas qu'ils sont atteints d'une ITS parce qu'ils n'ont pas de signes ou de symptômes. Une personne atteinte d'une ITS peut présenter les symptômes suivants :

- douleur ou démangeaisons à l'intérieur du pénis, aux testicules, dans le vagin ou l'anus ;
- douleur ou sensation de brûlure en urinant ;
- écoulement anormal par le pénis, le vagin ou l'anus ;
- changements tels que lésions, cloques ou bosses sur le pénis, dans le vagin ou à l'anus ;
- douleurs pendant les rapports sexuels ;
- mal de gorge ;
- envie fréquente d'uriner.

Une personne avec qui j'ai eu un rapport sexuel est atteinte d'une ITS. Est-ce que je l'ai moi aussi ?

Vous soumettre à un test de dépistage est le seul moyen de savoir si vous l'avez ou pas. Si vous avez eu un rapport sexuel avec une personne atteinte d'une ITS, il se pourrait que vous l'avez aussi.

J'ai reçu un traitement pour une ITS. Est-il possible de l'attraper encore une fois ?

Oui, cela est possible.

Comment puis-je me protéger ?

Renseignez-vous sur les pratiques sexuelles sans risque et utilisez un condom. Soumettez-vous à des tests tous les six mois ou chaque fois que vous avez un nouveau ou une nouvelle partenaire. Il est impossible de savoir si une personne est atteinte d'une ITS en la regardant uniquement.

Il est parfois difficile de parler de sexualité et de prendre des décisions à ce sujet. Faites le meilleur choix possible et discutez de sexe et des ITS avec votre ou vos partenaires.

Où dois-je aller pour passer un test de dépistage ?

Les tests de dépistage des ITS sont gratuits et offerts dans la plupart des cliniques. Il y a des cliniques qui s'adressent uniquement aux adolescents. Il y a aussi une clinique pour les hommes qui ont des rapports sexuels avec d'autres hommes. Certaines cliniques peuvent également vous fournir un service d'interprétation gratuit. Dites-leur : « Je parle (préciser votre langue). Veuillez composer le 204-788-8585 pour obtenir un service d'interprétation ».

Pour vous renseigner sur les endroits où vous pouvez passer un test de dépistage d'une ITS : Consultez les sites Web suivants :

Consultez les sites Web suivants :

<http://getsomecondoms.com/fr/>
www.ninecircles.ca

Health Links / Info Santé :

Winnipeg 204-788-8200

Numéro sans frais 1-888-315-9257

Sexual Health Info Line (English only) :

Winnipeg 204-945-2437

Toll Free 1-800-782-2437

Les sites suivants contiennent également des renseignements utiles :

www.masexualite.ca

www.gov.mb.ca/health

www.catie.ca

D'autres services utiles :

**Centre de santé
Saint-Boniface**
204-235-3910

Jeunesse, j'écoute
Numéro sans frais
1-800-668-6868

Pluri-elles
204-233-1735
Numéro sans frais
1-800-207-5874

Rainbow Resource Centre *
Winnipeg 204-474-0212

**Ligne d'écoute téléphonique
de 24 heures ***

Winnipeg 204-786-8686
Numéro sans frais 1-888-322-3019

*Peut offrir des services d'interprétation, ou certains services en français.